

OBJET : enquête publique – Moulin de Gatineau à 86 – La Roche Posay

De Philippe VAISSIERES

à Madame ou Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Amoureux de la Roche Posay, je m'y rends régulièrement depuis des années, attiré par le charme suranné de cette cité, de par son architecture anglo-normande, et de par la majesté de la Creuse.

Je remarque toujours le moulin vétuste, qui a l'air en piteux état, et j'ai toujours pensé qu'il était temps de l'améliorer.

La production d'énergie électrique, dont nous avons tant besoin, par l'énergie hydraulique, est pérenne et non-polluante.

Ce n'est hélas pas le cas des autres moyens en œuvre actuellement.

C'est donc une manne de disposer de travaux d'infrastructures (déversoir, bief, etc ...) dont on ne pourrait plus financer aujourd'hui la construction.

Et faire fonctionner dans ce site aménagé à cet effet un moulin à eau performant est une évidence.

Donc, j'émetts un avis favorable pour que soit autorisé le projet de cette société privée, courageuse d'investir à risques dans une entreprise d'intérêt public.

Quant à l'architecture du moulin existant, son remplacement n'entraînera, j'en suis sûr, aucun regret.

signé : Ph. Vaissières – 05 mai 2022